

Définition

Assure la conception, le développement et la maintenance d'outils informatiques ayant pour objet des langues naturelles.

Conditions générales d'exercice

Le métier s'exerce chez des éditeurs de logiciels de recherche d'information, de traduction automatique ou assistée, de dictionnaire électronique, d'apprentissage des langues, de gestion électronique de documents (GED), d'aide à la rédaction, de reconnaissance et de synthèse vocale, de recherche en langage naturel.

Il s'exerce aussi chez des industriels ayant à gérer d'importants fonds documentaires dans des optiques diverses (veille, traduction, terminologie ...), et par ailleurs dans des unités de recherche universitaires.

Formation et expérience

Les compétences peuvent être acquises dans le cadre d'une formation de type linguistique (traducteur/interprète, documentaliste, linguiste « pur ») agrémentée d'une formation complémentaire, éventuellement acquise en entreprise ou bien d'une formation double en linguistique et informatique.

Compétences communes

Le linguiste informaticien, comme son nom l'indique, a une double compétence. Il doit être capable de :

- comprendre et synthétiser les besoins des utilisateurs ainsi que les besoins produits,
- définir les spécifications d'une application TALN,
- expliciter les règles de la langue et de les représenter dans des formalismes opératoires,
- utiliser cette description formelle dans une application concrète,
- développer et tester les programmes informatiques (mettre en place les algorithmes, implémenter le code, mettre en place les modules de tests, procéder aux essais et contrôler les résultats en sortie de programmes...),
- participer à la maintenance des logiciels (correction des bugs, évolution du code, rédaction du manuel utilisateur...).

Il/elle doit également connaître un ou plusieurs langages de programmation (Java, C++, Visual Basic ...) ainsi que les systèmes d'exploitation (Windows, Unix, Linux...).

Spécificités

- Gestion de base de données
- Gestion et développement de dictionnaires.
- Gestion et développement de grammaires.

Capacités liées à l'emploi

Le métier requiert :

- La capacité à modéliser.
- La capacité à synthétiser les besoins utilisateurs, les besoins produits.
- Une adaptation aux nouvelles technologies.
- Compréhension des environnements linguistiques et informatiques.
- Connaissances de langues étrangères (bilinguisme non nécessaire, mais connaissance du fonctionnement des langues requis)